

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Caen, le 29 septembre 2020

### Covid-19 : point de situation en Normandie

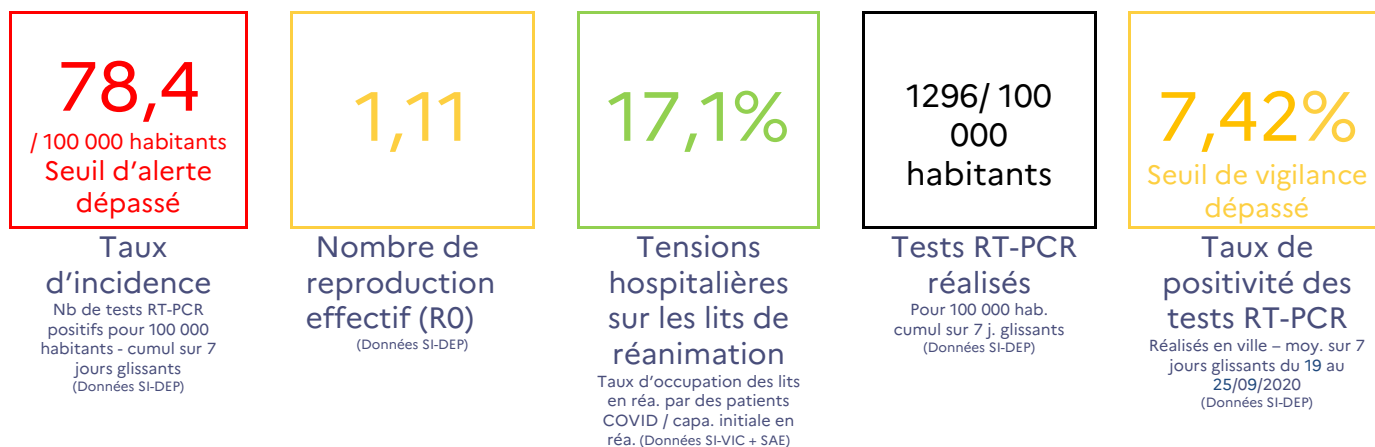
#### Données épidémiologiques : éléments d'analyse

En Normandie, les indicateurs de suivi épidémiologique témoignent d'une intensification de la circulation du virus. Une situation qui engage au renforcement du respect des gestes barrières et de la protection des plus vulnérables.

- **Le taux d'incidence**, c'est-à-dire le nombre de tests positifs pour 100 000 habitants, dépasse toujours largement la valeur de 50, considérée comme le seuil d'alerte, ce qui témoigne d'une circulation virale importante. Il est désormais de 78,4 (le 25/09, il était de 80). Les grandes agglomérations concentrent la majeure partie des cas et dépassent pour les plus importantes l'incidence de 100.
- **Le taux de positivité des tests effectués poursuit sa progression et atteint 7,42%** (il était de 6,74% le 25/09). Il est dans le seuil de vigilance, fixé entre 5 et 10%.
- **Le nombre de personnes hospitalisées augmente en continu.** Au 29 septembre, 252 personnes étaient hospitalisées en Normandie, dont 40 personnes en réanimation.

Ce constat nous confirme que le virus est de plus en plus actif dans la région. L'ARS rappelle que chacune et chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans la lutte contre le virus. Les gestes barrières restent le premier moyen de lutter contre l'épidémie. Les personnes vulnérables doivent redoubler de vigilance pour elles-mêmes et l'ARS est mobilisée pour accentuer la protection des EHPAD et des personnes prises en charge à domicile.

#### Données épidémiologiques : chiffres clés en Normandie au 29 septembre 2020



#### Définitions des indicateurs :

- Le taux d'incidence est estimé sur la base du nombre de tests RT-PCR positifs pour 100 000 habitants par semaine (entre 10 et 50 par semaine, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 50, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 60 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département (entre 5 et 10 %, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 10 %, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).
- Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du seuil de vigilance ; au-delà de 1,5, c'est le seuil d'alerte qui est atteint).

Service Communication ARS Normandie  
Hélène Muller, Attachée de presse  
Tél : 02 31 70 97 63  
Mél : ars-normandie-communication@ars.sante.fr

Les informations recueillies par le service communication font l'objet d'un traitement informatique destiné à la diffusion de communiqués de presse aux médias. Les données sont conservées tant que le media sollicite l'ARS. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au Correspondant Informatique et Libertés [ars-normandie-juridique@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-juridique@ars.sante.fr)

| Covid-19         | Testés du 19 au 25/09/20 | dont testés positifs | Taux de positivité | Taux d'incidence | Taux d'incidence chez les + de 65 ans | Hospitalisations au 29/09 | dont réanimations au 29/09 | Nouvelles hospitalisations au cours des 7 derniers jours | Retours à domicile depuis le début de l'épidémie | Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie |
|------------------|--------------------------|----------------------|--------------------|------------------|---------------------------------------|---------------------------|----------------------------|--|--|---|
| <b>Normandie</b> | <b>36249</b>             | <b>2652</b>          | <b>7,4%</b>        | <b>78,4</b>      | <b>47,1</b>                           | <b>252</b>                | <b>40</b>                  | <b>143</b>   | <b>2077</b>                                      | <b>472</b>                                      |
| Calvados         | 7986                     | 427                  | 5,3%               | 60,45            | 39,0                                  | 25                        | 8                          | 17   | 392  | 87  |
| Eure             | 5520                     | 483                  | 8,8%               | 77,08            | 86,3                                  | 56                        | 9                          | 25   | 295  | 91  |
| Manche           | 3760                     | 127                  | 3,4%               | 25,88            | 17,6                                  | 17                        | 1                          | 10   | 191  | 52  |
| Orne             | 2231                     | 82                   | 3,7%               | 33,95            | 36,7                                  | 16                        | 1                          | 9  | 266  | 45  |
| Seine-Maritime   | 16752                    | 1533                 | 9,2%               | 119,63           | 51,5                                  | 138                       | 21                         | 82   | 933  | 197   |

Depuis le début de l'épidémie, 694 personnes porteuses du coronavirus Covid-19 sont décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

### Clusters en Normandie

La Normandie compte 31 clusters en cours d'investigation par l'ARS :

|                  | Total     | EHPAD     | Etablissements Handicap | Etablissements de santé | Etablissements scolaire et universitaire | Milieu professionnel | Sphère privée |
|------------------|-----------|-----------|-------------------------|-------------------------|--|----------------------|---------------|
| <b>Normandie</b> | <b>38</b> | <b>14</b> | <b>3</b>                | <b>3</b>                | <b>6</b>                                 | <b>3</b>             | <b>9</b>      |
| Calvados         | 8         | 2         | 1                       | 1                       | 0  | 0                    | 4             |
| Eure             | 8         | 3         | 0                       | 1                       | 3  | 0                    | 1             |
| Manche           | 0         | 0         | 0                       | 0                       | 0  | 0                    | 0             |
| Orne             | 4         | 1         | 0                       | 0                       | 0  | 1                    | 2             |
| Seine-Maritime   | 18        | 8         | 2                       | 1                       | 3  | 2                    | 2             |

Un cluster est le fait d'identifier au moins 3 cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

### Messages clés

#### Dépistages : qui est prioritaire ? où se faire dépister ?

Une priorisation des tests est déployée sur l'ensemble de la région, afin de limiter davantage le rebond épidémique en fluidifiant l'accès aux tests pour les situations présentant un risque de transmission plus accru du virus.

#### Rappel – Personnes prioritaires

##### On entend par personnes prioritaires :

- Les personnes ayant une prescription médicale
- Les personnes symptomatiques
- Les personnes contacts à risque **d'un cas confirmé ou probable de COVID-19 inscrites dans CONTACT-COVID (sur présentation du mail ou du SMS de l'Assurance Maladie).**
- Les personnes pour lesquelles un test est recommandé par l'ARS dans le cadre d'une opération de dépistage ciblant un collectif à risque ou la population de territoires à circulation active du virus
- Les professionnels de santé, exerçant en établissements de santé ou établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ou au domicile de personnes âgées ou handicapées

**Pour ces publics prioritaires, une prise en charge rapide doit être garantie, en visant un résultat en moins de 24h.**

L'ARS rappelle que les personnes **non prioritaires** doivent systématiquement prendre rendez-vous auprès des laboratoires afin de pouvoir bénéficier d'un test RT-PCR, au sein des locaux des laboratoires. Le test sera réalisé, en fonction des capacités des laboratoires de biologie médicale à traiter les demandes.

Pour les personnes **prioritaires**, tous les sites et plages de prélèvement sans rendez-vous leur sont réservés. Les personnes prioritaires peuvent donc se faire dépister, avec ou sans rendez-vous :

- Dans l'ensemble des sites mobiles (« barnums ») de la région. Ces dispositifs leurs seront dorénavant réservés.
- Dans le cadre des plages horaires dédiées proposées par certains laboratoires d'analyse.

La priorisation des dépistages se conjugue à la poursuite de la hausse des capacités de tests pour augmenter encore le nombre de personnes testées. Ce faisant, cette priorisation assure une réduction des délais d'accès au prélèvement et aux résultats pour les situations les plus critiques afin de mettre en place rapidement l'isolement des cas confirmés et la quarantaine des personnes contacts à risque.

#### Liste des opérations de dépistages

[Consultez la liste complète des sites de dépistage \(régulièrement mise à jour\), par département, avec les dates horaires et lieux, sur le site internet de l'ARS Normandie](#)  
[Ainsi que les sites de dépistage sur rendez-vous sur Sante.fr](#)

#### Prévention : les bons réflexes pour protéger les autres

L'apparition de ces clusters reflète une circulation virale réelle, mais contrôlée, qui implique une vigilance accrue de la part de l'ensemble de la population. Elle doit nous inciter à respecter les mesures barrières, y compris lors de rassemblements avec famille et amis : privilégier les petits groupes, garder ses distances, s'équiper de masques grand public et de gels hydro alcooliques, préférer les espaces extérieurs, aérer les locaux, activer l'application « StopCovid », veiller à protéger en permanence les plus fragiles.

L'ARS Normandie propose des infographies en téléchargement sur son site internet pour répondre aux principales questions du public face au Covid19 : que faire en cas de symptômes ? que faire si mon test est positif ? que faire si je suis cas contact ? ...

**A retrouver ici :** <https://www.normandie.ars.sante.fr/vous-proteger-et-proteger-vos-proches-conseils-et-recommandations>

Le grand public peut également retrouver sur le site internet de l'ARS des affiches, vidéos et visuels pour informer sur le COVID-19 et sensibiliser aux gestes barrières, réalisés par l'ARS Normandie et Promotion Santé Normandie.

**Ici :** <https://www.normandie.ars.sante.fr/kit-de-communication-covid-19>